



Tarbes le 07 janvier 2019

Communiqué :

Fin de l'épisode de pollution atmosphérique sur le département

Depuis le samedi 5 janvier 2019, le département des Hautes-Pyrénées était placé au niveau alerte pollution en raison des particules en suspension accumulées dans l'atmosphère depuis la journée du vendredi 4 janvier.

Aujourd'hui, les conditions météorologiques ont permis de disperser la pollution qui stagnait sur le département des Hautes-Pyrénées. Les concentrations en particules en suspension ont commencé à décroître hier soir et cette tendance à la baisse devrait se poursuivre tout au long de la journée.

Les concentrations de particules actuellement observées sont dorénavant bien inférieures au seuil réglementaire et tout risque d'épisode de pollution pour aujourd'hui est écarté. Pour les prochains jours, aucun épisode de pollution aux particules n'est envisagé.

De ce fait, la mesure d'urgence prise le samedi 5 janvier par le préfet des Hautes-Pyrénées concernant l'interdiction de l'écobuage et du brûlage des végétaux est abrogée à compter de ce jour, lundi 7 janvier 2019.



Contact presse :

Pôle communication interministérielle pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr
facebook.com/Prefet des Hautes-Pyrénées twitter.com/@Prefet65
site internet des services de l'État dans les Hautes-Pyrénées : <http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr>